



Juin 2024 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de sa séance du 3 juin 2024, le Conseil municipal a décidé de faire réaliser les travaux d'assainissement des réseaux souterrains du quartier de Champian pour les phases SIA 32, 33, 41, 51, 52 et 53 par un bureau d'ingénieur civil et adjudiqué les travaux à l'entreprise ARC Génie Civil.
- Lors de sa séance du 3 juin 2024, le Conseil municipal a délivré à M. Lahcen MOURABIT, une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, le café-restaurant du "Chez Ouam".
- Lors de sa séance du 10 juin 2024, le Conseil municipal a pris connaissance de l'avant-projet de Loi réglant l'application de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LALFAIE).
- Lors de sa séance du 10 juin 2024, le Conseil municipal a délivré à Mme Carmen CRETTON VESEL une autorisation d'exploiter, au sens de l'art. 4 LHR, la buvette du "TENNIS CLUB".
- Lors de sa séance du 17 juin 2024 et dans le cadre de la rénovation de la maison Hildebrand, le Conseil municipal a adjudiqué le mandat pour le CFC 271 gypserie et peinture à l'entreprise GUIDETTI Sàrl.
- Lors de sa séance du 17 juin 2024, le Conseil municipal a adjudiqué, dans le cadre de la rénovation des salles d'exposition du Château, le mandat pour le CFC 273 menuiserie à l'entreprise GAY PASETTI SA.
- Lors de sa séance du 17 juin 2024, le Conseil municipal a adjudiqué, dans le cadre de la rénovation des salles d'exposition du Château, les mandats suivants :
 - le CFC 281 revêtements de sol intérieurs, chapes, à l'entreprise SOLDECO Sàrl;
 - le CFC 281 revêtements de sol intérieurs, parquets, à l'entreprise BORGEAUD Déco Sàrl.

Etabli et publié le 8 juillet 2024